INFORMATION TAXE D'APPRENTISSAGE

COMMENT PARTICIPER?

Le calcul de la taxe d'apprentissage reste sur un taux de 0.68 % de la masse salariale de l'année.

NOUVEAUTÉS :

- Les entreprises paient le solde de la TA (les 13%) via la DSN du 5 au 15 mai..
- Les entreprises affectent la répartition de ce solde de 13 % :
  - > Entre fin mai et le 6 septembre les entreprises désignent les établissements qu'elles souhaitent soutenir sur la plateforme « **SOLTEA** » de la Caisse des Dépôts et des Consignation.
  - > Nos codes UAI pour nous soutenir et retrouver les formations du lycée St François d'Assise :
    UAI 0851643Z pour le Lycée Professionnel
    UAI 0851642Y pour l'Enseignement Supérieur

Répartition de la taxe d'apprentissage :

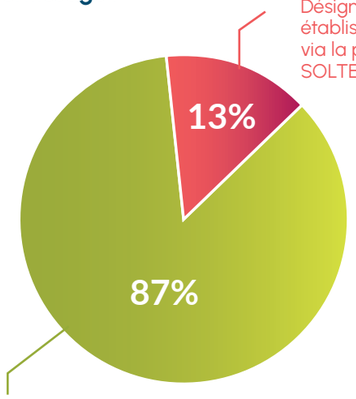

Nouveautés :

> Part réglée une fois l'an via la DSN du 5 au 15 mai

> Entre fin mai et le 6/09. Désignation des établissements choisis via la plateforme SOLTEA de la CDC

Part versée mensuellement à l'URSAFF via la DSN pour le compte de France Compétences *qui répartit la somme aux écoles formant des jeunes par la voie de l'apprentissage*

UAI 0851643Z : Lycée Professionnel

UAI 0851642Y : Enseignement Supérieur

Vous pouvez aussi

VERSER VOTRE TA EN NATURE

Vous pouvez également verser votre taxe d'apprentissage en nature (matériel, véhicules...). N'hésitez pas à nous contacter pour toute question concernant la démarche.

INFORMATION MÉCÉNAT

VOUS POUVEZ DÉDUIRE VOTRE DON :

VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE ?

> Impôt sur les Sociétés : 60 % de votre don sont déductibles de votre IS dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires hors taxe.

Vous souhaitez nous soutenir, merci de compléter le formulaire FADEC en scannant le code ci-contre

VOUS ÊTES UN PARTICULIER ?

> Impôt sur le Revenu : votre don ouvre droit à une déduction fiscale de 66 %, dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable.

Exemple :

Votre don	Votre déduction	Coût réel pour vous
100 €	66 €	34 €
200 €	132 €	68 €
500 €	330 €	170 €
1000 €	660 €	340 €

> Impôt sur la Fortune : 75 % du montant versé dans la limite de 50 000 €

SFDA
dans le sens de l'avenir

CONTACT
Renseignements versement de la taxe d'apprentissage et mécénat

MURIEL BOHN
ATTACHÉE DE GESTION
02 51 37 04 48
TASFDA@stfrancoislaroche.fr

Lycée Saint François d'Assise
CS 40299 - 85 007 LA ROCHE-SUR-YON Cedex
02 51 37 04 48 - @ TASFDA@stfrancoislaroche.fr

MEDIAPILOTE 02 53 88 09 34 - Crédit photo : Saint François d'Assise

Saint François d'Assise

2023 TAXE D'APPRENTISSAGE

Nous avons besoin de vous !

UAI 0851643Z pour le Lycée Professionnel | **UAI 0851642Y** pour l'Enseignement Supérieur

DANS LE SENS DE L'AVENIR

avec vous

En 2022, votre participation a contribué à :

- L'achat de systèmes automatisés *(secteur maintenance industrielle)*
- L'achat de postes informatiques *(filière bâtiment)*
- L'achat de matériels scientifiques de laboratoire *(maquettes d'asservissement)*
- L'achat d'équipements pédagogiques pour le plateau technique *(filières technologique et supérieure)*
- L'achat de mobilier du plateau technologique
- L'achat de logiciels de réalité virtuelle pour mise en situation professionnelle
- Acquisition d'une centrale de traitement d'air et d'une pompe à chaleur pour les métiers du froid
- L'achat d'un véhicule électrique pédagogique

LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE | LYCÉE PROFESSIONNEL | ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR | CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE | CENTRE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

02 51 37 04 48 · TASFDA@stfrancoislaroche.fr

NOS PROJETS 2023

→ Nous avons besoin de vous

PROJET D'EXTENSION 2023

PÔLE PÉDAGOGIQUE

Aménagement pédagogique pour accueillir l'augmentation d'effectifs dans nos voies professionnelles

NOS BESOINS
Équipement pédagogique (50 000 €)

Finançable par TA ou par mécénat

ENCOURAGER l'innovation

ACQUISITION DE 2 VÉHICULES ÉLECTRIQUES

NOS BESOINS
Ces véhicules permettront de préparer nos élèves à la maintenance des véhicules hybrides et électriques, et ainsi répondre à l'évolution du parc automobile (35 000 €).

Finançable par TA, par mécénat ou TA nature

TRANSFORMATION VÉHICULE

Transformation d'un véhicule thermique en électrique.

NOS BESOINS
Acquisition d'un châssis de formule Renault et d'équipements électriques (40 000 €).

Finançable par TA, par mécénat ou TA nature

ENRICHIR NOTRE PARC TECHNOLOGIQUE & industriel

STRUCTURE PÉDAGOGIQUE DE TRAVAIL EN HAUTEUR (CERTIFICATION GWO)

Cette structure permettra aux étudiants en BTS Maintenance des Systèmes Eoliens d'obtenir la certification GWO (Global Wind Organisation).

Celle-ci étant exigée par les entreprises pour l'activité professionnelle.

NOS BESOINS
40 000 €

Finançable par TA ou par mécénat

CENTRALE THERMIQUE D'AIR CTA ET SYSTÈMES D'ACQUISITION

Une centrale de traitement d'air est un organe technique de traitement d'air, système visant à modifier les caractéristiques d'un flux d'air entrant par rapport à une commande. Cet équipement vient compléter le matériel déjà en place sur le lycée. Nous avons besoin également de matériel d'acquisition afin d'en comprendre les principes technologiques.

NOS BESOINS
35 000 €

Finançable par TA ou par mécénat

MATÉRIEL FABLAB

Brodeuse numérique Pfaff : **4 000 €**
Fraiseuse numérique Charlyrobot : **17 000 €**
Machine à découpe Laser Flux Beambox : **4 000 €**
Machine à découpe vinyle Silhouette America Cameo : **5 000 €**
Scanner 3D HP PRO S3 : **4 000 €**

Finançable par TA, par mécénat ou par TA en nature